

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE LANGONNET - (50)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21560100600012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SCG PONTIVY)

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE LANGONNET

ANNEE 2024

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	48
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	53
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	54
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 802

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	630,51

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	670,08
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	942,26
3	Dépenses d'équipement brut / population	574,37
4	Encours de dette / population (2) (3)	425,06
5	DGF / population	306,35
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53,11 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	77,31 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	60,96 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	45,11 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	28,89 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 15/03/2023 00:00:00

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

CI

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 349 611,81	3 021 336,39	-421 463,90	A1 250 260,68
Investissement	1 140 168,13	1 323 376,71	(2) -552 914,46	A2 -369 705,88
Dont 1068		756 697,28		
Fonctionnement	1 209 443,68	1 697 959,68	(3) 131 450,56	A3 619 966,56

	RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 310 582,38	III + IV 410 872,11	B1	100 289,73
Investissement	I 310 582,38	III 410 872,11	B2	100 289,73
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	350 550,41
Investissement	A2 + B2	-269 416,15
Fonctionnement	A3 + B3	619 966,56

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

CZ

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 310 582,38
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	115 887,69
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	194 694,69
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

CS

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 410 872,11
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	410 872,11
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE					
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 209 443,68	G	1 697 959,68
	Section d'investissement	B	1 140 168,13	H	1 323 376,71
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	131 450,56
	Report en section d'investissement (001)	D	552 914,46	J	0,00
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	2 902 526,27	= G + H + I + J	3 152 786,95
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	310 582,38	L	410 872,11
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	310 582,38	= K + L	410 872,11
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 209 443,68	= G + I + K	1 829 410,24
	Section d'investissement	= B + D + F	2 003 664,97	= H + J + L	1 734 248,82
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	3 213 108,65	= G + H + I + J + K + L	3 563 659,06

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

II
B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		456 678,60
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	42 055,20	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	230 315,26	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	762 639,05	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 035 009,51	456 678,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	108 035,83
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	105 158,62	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		105 158,62	108 035,83
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 140 168,13	II 564 714,43
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	1 965,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 1 965,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 140 168,13	II + IV	566 679,43
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	552 914,46	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	756 697,28

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 693 082,59	II + IV + VI + VII	1 323 376,71
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-369 705,88		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	367 539,51	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	99 942,16
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	641 293,02	73 Impôts et taxes (sauf 731)	199 600,00
		731 Fiscalité locale	713 811,00
		74 Dotations et participations (1)	642 645,99
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	170 345,18	75 Autres produits de gestion courante (1)	33 549,34
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	7 798,00	013 Atténuations de charges (1)	6 405,12
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 186 975,71	Total recettes de gestion des services	1 695 953,61
66 Charges financières	20 502,97	76 Produits financiers	41,07
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	1 965,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 207 478,68	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 697 959,68

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 965,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 1 965,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 209 443,68	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 697 959,68
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 131 450,56

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 209 443,68	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 829 410,24
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	619 966,56
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE**BALANCE GENERALE – DEPENSES****C1****MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	105 158,62	0,00	105 158,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	42 055,20	0,00	42 055,20
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	230 315,26	0,00	230 315,26
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	762 639,05	0,00	762 639,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 140 168,13	0,00	1 140 168,13

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté**552 914,46**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	367 539,51		367 539,51
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	641 293,02		641 293,02
014	Atténuations de produits	7 798,00		7 798,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	170 345,18	0,00	170 345,18
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	20 502,97	0,00	20 502,97
67	Charges spécifiques (9)	0,00	1 965,00	1 965,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 207 478,68	1 965,00	1 209 443,68

Pour information D 002 Résultat négatif reporté**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	108 035,83	0,00	108 035,83
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	456 678,60	0,00	456 678,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		400,00	400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	1 565,00	1 565,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		564 714,43	1 965,00	566 679,43

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

756 697,28

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	6 405,12		6 405,12
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	99 942,16		99 942,16
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	199 600,00		199 600,00
731	Fiscalité locale	713 811,00		713 811,00
74	Dotations et participations (8)	642 645,99		642 645,99
75	Autres produits de gestion courante (8)	33 549,34	0,00	33 549,34
76	Produits financiers	41,07	0,00	41,07
77	Produits spécifiques (8)	1 965,00	0,00	1 965,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 697 959,68	0,00	1 697 959,68

Pour information R002 Résultat positif reporté

131 450,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 690 994,69	1 140 168,13	310 582,38	240 244,18	0,00	1 140 168,13
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 710,00	42 055,20	0,00	2 654,80	0,00	42 055,20
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	346 202,95	230 315,26	115 887,69	0,00	0,00	230 315,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 047 544,74	762 639,05	194 694,69	90 211,00	0,00	762 639,05
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 438 457,69	1 035 009,51	310 582,38	92 865,80	0,00	1 035 009,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	252 537,00	105 158,62	0,00	147 378,38		105 158,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		252 537,00	105 158,62	0,00	147 378,38	0,00	105 158,62
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 690 994,69	1 140 168,13	310 582,38	240 244,18	0,00	1 140 168,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		552 914,46					
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 243 909,15	1 693 082,59	310 582,38	240 244,18	0,00	1 140 168,13

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 243 909,15	1 323 376,71	410 872,11	509 660,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	884 942,31	456 678,60	410 872,11	17 391,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		884 942,31	456 678,60	410 872,11	17 391,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	864 733,28	864 733,11	0,00	0,17
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		864 733,28	864 733,11	0,00	0,17
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 749 675,59	1 321 411,71	410 872,11	17 391,77
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	494 233,56			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	1 965,00		-1 965,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		494 233,56	1 965,00		492 268,56
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		2 243 909,15	1 323 376,71	410 872,11	509 660,33

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 690 994,69	1 140 168,13	310 582,38	240 244,18	0,00	1 140 168,13
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 710,00	42 055,20	0,00	2 654,80	0,00	42 055,20
203	Frais d'études, recherche, développement	39 610,00	35 910,00	0,00	3 700,00	0,00	35 910,00
2051	Concessions, droits similaires	5 100,00	6 145,20	0,00	-1 045,20	0,00	6 145,20
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	346 202,95	230 315,26	115 887,69	0,00	0,00	230 315,26
2111	Terrains nus	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	12 550,56	0,00	0,00	12 550,56	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	3 084,00	0,00	0,00	3 084,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	13 778,00	2 539,68	0,00	11 238,32	0,00	2 539,68
2131	Bâtiments publics	165 311,92	121 108,75	1 140,47	43 062,70	0,00	121 108,75
2138	Autres constructions	0,00	2 888,30	0,00	-2 888,30	0,00	2 888,30
2152	Installations de voirie	0,00	4 895,76	0,00	-4 895,76	0,00	4 895,76
21538	Autres réseaux	59 689,48	16 329,30	110 522,16	-67 161,98	0,00	16 329,30
2157	Matériel et outillage technique	0,00	799,01	0,00	-799,01	0,00	799,01
2183	Matériel informatique	21 175,99	25 095,58	3 571,00	-7 490,59	0,00	25 095,58
2184	Matériel de bureau et mobilier	40 613,00	43 315,75	0,00	-2 702,75	0,00	43 315,75
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	13 343,13	654,06	-13 997,19	0,00	13 343,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 047 544,74	762 639,05	194 694,69	90 211,00	0,00	762 639,05
231	Immobilisations corporelles en cours	1 047 544,74	762 639,05	194 694,69	90 211,00	0,00	762 639,05
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 438 457,69	1 035 009,51	310 582,38	92 865,80	0,00	1 035 009,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	252 537,00	105 158,62	0,00	147 378,38		105 158,62
1641	Emprunts en euros	252 537,00	105 158,62	0,00	147 378,38		105 158,62

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		252 537,00	105 158,62	0,00	147 378,38	0,00	105 158,62
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 690 994,69	1 140 168,13	310 582,38	240 244,18	0,00	1 140 168,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le


ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



ALC

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



AZ-3

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 243 909,15	1 323 376,71	410 872,11	509 660,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	884 942,31	456 678,60	410 872,11	17 391,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	128 786,57	81 399,85	43 158,95	4 227,77
1322	Subv. non transf. Régions	75 139,25	33 989,25	61 838,75	-20 688,75
1323	Subv. non transf. Départements	632 512,10	317 642,09	265 189,72	49 680,29
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	48 504,39	23 647,41	40 684,69	-15 827,71
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		884 942,31	456 678,60	410 872,11	17 391,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	864 733,28	864 733,11	0,00	0,17
10222	FCTVA	108 036,00	108 035,83	0,00	0,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	756 697,28	756 697,28	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		864 733,28	864 733,11	0,00	0,17
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 749 675,59	1 321 411,71	410 872,11	17 391,77
021	Virement de la section de fonctionnement	494 233,56	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	1 965,00		-1 965,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	400,00		-400,00
2111	Terrains nus	0,00	334,00		-334,00

				Envoyé en préfecture le 28/03/2025	
				Reçu en préfecture le 28/03/2025	
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser (2)	Crédits sans emploi (3)
					ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF
2118	Autres terrains	0,00	960,00		-960,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	271,00		-271,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		494 233,56	1 965,00		492 268,56

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 732 820,56	1 209 443,68	0,00	0,00	523 376,88	0,00	1 209 443,68
011	Charges à caractère général (3)	378 472,00	367 539,51	0,00	0,00	10 932,49	0,00	367 539,51
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	659 000,00	641 293,02	0,00	0,00	17 706,98		641 293,02
014	Atténuations de produits	8 000,00	7 798,00	0,00	0,00	202,00		7 798,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	170 346,00	170 345,18	0,00	0,00	0,82	0,00	170 345,18
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 215 818,00	1 186 975,71	0,00	0,00	28 842,29	0,00	1 186 975,71
66	Charges financières	20 769,00	20 502,97	0,00	0,00	266,03		20 502,97
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00	0,00			2 000,00		0,00
Total des dépenses financières		22 769,00	20 502,97	0,00	0,00	2 266,03		20 502,97
Total des dépenses réelles		1 238 587,00	1 207 478,68	0,00	0,00	31 108,32	0,00	1 207 478,68
023	Virement à la section d'investissement	494 233,56	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	1 965,00			-1 965,00		1 965,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		494 233,56	1 965,00			492 268,56		1 965,00
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 732 820,56	1 209 443,68	0,00	0,00	523 376,88	0,00	1 209 443,68

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 601 370,00	1 697 959,68	0,00	0,00	-96 589,68
013	Atténuations de charges (3)	6 112,00	6 405,12	0,00	0,00	-293,12
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	109 080,00	99 942,16	0,00	0,00	9 137,84
73	Impôts et taxes (sauf 731)	159 637,00	199 600,00	0,00	0,00	-39 963,00
731	Fiscalité locale	705 719,00	713 811,00	0,00	0,00	-8 092,00
74	Dotations et participations (3)	596 912,00	642 645,99	0,00	0,00	-45 733,99
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 910,00	33 549,34	0,00	0,00	-9 639,34
Total des recettes de gestion des services		1 601 370,00	1 695 953,61	0,00	0,00	-94 583,61
76	Produits financiers	0,00	41,07	0,00	0,00	-41,07
77	Produits spécifiques (3)	0,00	1 965,00	0,00	0,00	-1 965,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	2 006,07	0,00	0,00	-2 006,07
Total des recettes réelles		1 601 370,00	1 697 959,68	0,00	0,00	-96 589,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		131 450,56				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		1 732 820,56	1 829 410,24	0,00	0,00	-96 589,68

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 732 820,56	1 209 443,68	0,00	0,00	523 376,88	0,00	1 209 443,68
011	Charges à caractère général (4)	378 472,00	367 539,51	0,00	0,00	10 932,49	0,00	367 539,51
6041	Achats d'études	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	800,00	767,44	0,00	0,00	32,56	0,00	767,44
605	Achats de matériel, équip. et travaux	28 769,00	0,00	0,00	0,00	28 769,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	5 500,00	3 606,57	0,00	0,00	1 893,43	0,00	3 606,57
60612	Énergie - Électricité	38 000,00	39 565,25	0,00	0,00	-1 565,25	0,00	39 565,25
60621	Combustibles	14 149,00	18 640,84	0,00	0,00	-4 491,84	0,00	18 640,84
60622	Carburants	18 084,00	20 361,87	0,00	0,00	-2 277,87	0,00	20 361,87
60623	Alimentation	34 800,00	34 614,19	0,00	0,00	185,81	0,00	34 614,19
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	5 977,87	0,00	0,00	-1 477,87	0,00	5 977,87
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	47 860,06	0,00	0,00	-17 860,06	0,00	47 860,06
60633	Fournitures de voirie	9 500,00	13 529,60	0,00	0,00	-4 029,60	0,00	13 529,60
60636	Vêtements de travail	2 500,00	667,23	0,00	0,00	1 832,77	0,00	667,23
6064	Fournitures administratives	4 900,00	5 134,78	0,00	0,00	-234,78	0,00	5 134,78
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 150,00	8 081,67	0,00	0,00	68,33	0,00	8 081,67
6067	Fournitures scolaires	6 970,00	6 093,63	0,00	0,00	876,37	0,00	6 093,63
6068	Autres matières et fournitures	9 500,00	1 682,64	0,00	0,00	7 817,36	0,00	1 682,64
611	Contrats de prestations de services	13 600,00	28 634,33	0,00	0,00	-15 034,33	0,00	28 634,33
613	Locations	3 100,00	4 250,79	0,00	0,00	-1 150,79	0,00	4 250,79
61521	Entretien terrains	2 000,00	363,00	0,00	0,00	1 637,00	0,00	363,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 500,00	16 992,58	0,00	0,00	-5 492,58	0,00	16 992,58
615231	Entretien, réparations voiries	19 300,00	6 117,99	0,00	0,00	13 182,01	0,00	6 117,99
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	1 372,20	0,00	0,00	-1 372,20	0,00	1 372,20
61551	Entretien matériel roulant	11 000,00	10 481,76	0,00	0,00	518,24	0,00	10 481,76
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	2 849,44	0,00	0,00	3 150,56	0,00	2 849,44
6156	Maintenance	26 000,00	24 755,65	0,00	0,00	1 244,35	0,00	24 755,65
6168	Autres primes d'assurance	13 500,00	13 511,84	0,00	0,00	-11,84	0,00	13 511,84
618	Divers	8 000,00	7 376,62	0,00	0,00	623,38	0,00	7 376,62
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 000,00	3 966,78	0,00	0,00	-966,78	0,00	3 966,78
623	Pub., publications, relations publiques	10 650,00	13 986,09	0,00	0,00	-3 336,09	0,00	13 986,09

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le 28/03/2025	Pour information, 28/03/2025
							ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
625	Déplacements et missions	800,00	1 158,55	0,00	0,00	-358,55	0,00	1 158,55
626	Frais postaux et frais télécommunication	11 000,00	11 134,92	0,00	0,00	-134,92	0,00	11 134,92
627	Services bancaires et assimilés	400,00	83,69	0,00	0,00	316,31	0,00	83,69
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	4 168,30	0,00	0,00	-168,30	0,00	4 168,30
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	800,00	280,00	0,00	0,00	520,00	0,00	280,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	8 400,00	0,00	0,00	-8 400,00	0,00	8 400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	900,00	1 071,34	0,00	0,00	-171,34	0,00	1 071,34
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	659 000,00	641 293,02	0,00	0,00	17 706,98		641 293,02
6218	Autre personnel extérieur	0,00	5 228,53	0,00	0,00	-5 228,53		5 228,53
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00		0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 179,00	10 767,17	0,00	0,00	411,83		10 767,17
6411	Personnel titulaire	404 760,00	388 134,60	0,00	0,00	16 625,40		388 134,60
6413	Personnel non titulaire	39 896,00	43 168,29	0,00	0,00	-3 272,29		43 168,29
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	185 765,00	185 684,25	0,00	0,00	80,75		185 684,25
6470	Autres charges sociales	8 400,00	2 341,18	0,00	0,00	6 058,82		2 341,18
648	Autres charges de personnel	0,00	5 969,00	0,00	0,00	-5 969,00		5 969,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	7 798,00	0,00	0,00	202,00		7 798,00
701249	Reverst redevance pollut° origine domest	5 000,00	4 909,00	0,00	0,00	91,00		4 909,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	3 000,00	2 889,00	0,00	0,00	111,00		2 889,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	170 346,00	170 345,18	0,00	0,00	0,82	0,00	170 345,18
65311	Indemnités de fonction	62 690,00	62 037,24	0,00	0,00	652,76	0,00	62 037,24
65313	Cotisations de retraite	4 037,00	4 031,76	0,00	0,00	5,24	0,00	4 031,76
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 091,00	7 149,43	0,00	0,00	-58,43	0,00	7 149,43
65315	Formation	500,00	626,64	0,00	0,00	-126,64	0,00	626,64
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	50,90	0,00	0,00	-0,90	0,00	50,90
6541	Créances admises en non-valeur	7 949,00	7 949,82	0,00	0,00	-0,82	0,00	7 949,82
6553	Service d'incendie	46 000,00	45 384,00	0,00	0,00	616,00	0,00	45 384,00
65568	Autres contributions	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
65572	Aide sociale du département	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	2 321,00	16 936,69	0,00	0,00	-14 615,69	0,00	16 936,69
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	0,00	144,00	0,00	0,00	-144,00	0,00	144,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	27,60	0,00	0,00	-27,60	0,00	27,60
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	27 528,00	25 703,66	0,00	0,00	1 824,34	0,00	25 703,66
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	76,90	0,00	0,00	-76,90	0,00	76,90
65818	Autres	0,00	224,33	0,00	0,00	-224,33	0,00	224,33
65888	Autres	0,00	2,21	0,00	0,00	-2,21	0,00	2,21
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 215 818,00	1 186 975,71	0,00	0,00	28 842,29	0,00	1 186 975,71
66	Charges financières	20 769,00	20 502,97	0,00	0,00	266,03		20 502,97
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 769,00	20 502,97	0,00	0,00	266,03		20 502,97
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00	0,00			2 000,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 000,00	0,00			2 000,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		22 769,00	20 502,97	0,00	0,00	2 266,03		20 502,97
Total des dépenses réelles		1 238 587,00	1 207 478,68	0,00	0,00	31 108,32	0,00	1 207 478,68
023	Virement à la section d'investissement	494 233,56						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	1 965,00			-1 965,00		1 965,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	1 565,00			-1 565,00		1 565,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	400,00			-400,00		400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		494 233,56	1 965,00			492 268,56		1 965,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 601 370,00	1 697 959,68	0,00	0,00	-96 589,68
013	Atténuations de charges (4)	6 112,00	6 405,12	0,00	0,00	-293,12
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 324,00	4 782,11	0,00	0,00	-458,11
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 788,00	0,00	0,00	0,00	1 788,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	1 623,01	0,00	0,00	-1 623,01
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	109 080,00	99 942,16	0,00	0,00	9 137,84
7022	Coupes de bois	3 200,00	4 393,94	0,00	0,00	-1 193,94
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 400,00	1 394,57	0,00	0,00	5,43
70312	Redevances funéraires	700,00	420,00	0,00	0,00	280,00
7032	Stationnement et location voie publique	14 000,00	14 332,53	0,00	0,00	-332,53
7062	Redevances services à caractère culturel	1 700,00	2 030,00	0,00	0,00	-330,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	24 738,00	25 824,25	0,00	0,00	-1 086,25
70688	Autres prestations de services	1 200,00	1 982,50	0,00	0,00	-782,50
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	11 900,00	15 621,43	0,00	0,00	-3 721,43
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	45 500,00	27 743,23	0,00	0,00	17 756,77
70878	Remb. frais par des tiers	4 742,00	6 059,71	0,00	0,00	-1 317,71
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	140,00	0,00	0,00	-140,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	159 637,00	199 600,00	0,00	0,00	-39 963,00
73211	Attribution de compensation	55 137,00	51 949,00	0,00	0,00	3 188,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	40 450,00	0,00	0,00	-40 450,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	40 500,00	107 201,00	0,00	0,00	-66 701,00
738	Autres impôts et taxes	64 000,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00
731	Fiscalité locale	705 719,00	713 811,00	0,00	0,00	-8 092,00
73111	Impôts directs locaux	705 719,00	712 249,00	0,00	0,00	-6 530,00
73118	Autres contributions directes	0,00	1 562,00	0,00	0,00	-1 562,00
74	Dotations et participations (4)	596 912,00	642 645,99	0,00	0,00	-45 733,99
74111	Dotation forfaitaire des communes	170 269,00	202 043,00	0,00	0,00	-31 774,00
741121	DSR des communes	335 005,00	350 005,00	0,00	0,00	-15 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Revenus à réaliser au 31/12/2025	Crédits sans affectation (3)
741127	DNP des communes	31 774,00	0,00	0,00	0,00	31 774,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	9 148,00	9 148,37	0,00	0,00	-0,37
74718	Autres participations Etat	24 053,00	27 957,97	0,00	0,00	-3 904,97
7478	Participation Autres organismes	9 427,00	11 085,65	0,00	0,00	-1 658,65
748311	Compens. pertes bases imposition CET	17 236,00	14 812,00	0,00	0,00	2 424,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	3 099,00	0,00	0,00	-3 099,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	522,00	0,00	0,00	-522,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	10 831,00	0,00	0,00	-10 831,00
748388	Autres	0,00	12 849,00	0,00	0,00	-12 849,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	23 910,00	33 549,34	0,00	0,00	-9 639,34
752	Revenus des immeubles	21 860,00	21 605,44	0,00	0,00	254,56
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	6,14	0,00	0,00	-6,14
75888	Autres	2 050,00	11 937,76	0,00	0,00	-9 887,76
Total des recettes de gestion des services		1 601 370,00	1 695 953,61	0,00	0,00	-94 583,61
76	Produits financiers	0,00	41,07	0,00	0,00	-41,07
7688	Autres	0,00	41,07	0,00	0,00	-41,07
77	Produits spécifiques (4)	0,00	1 965,00	0,00	0,00	-1 965,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	1 965,00	0,00	0,00	-1 965,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 601 370,00	1 697 959,68	0,00	0,00	-96 589,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 553 333,29									
1641 Emprunts en euros (total)					1 553 333,29									
0905 0161007 01	CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE GOURIN PLOURAY	10/05/2013		30/07/2013	940 000,00	F		3,550	3,540		T	C		A-1
5461754	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	17/12/2021		01/10/2022	300 000,00	F		0,820	0,820		T	X Echéance constante		A-1
MON507945EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/11/2015		01/03/2016	313 333,29	F		1,770	1,785		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 553 333,29									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES											IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		544 947,40					105 158,62	12 768,02	0,00	1 952,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		544 947,40					105 158,62	12 768,02	0,00	1 952,42
0905 0161007 01		0,00	A-1	219 333,64	3,33	F		3,540	62 666,64	9 176,76	0,00	1 319,36
5461754		0,00	A-1	268 644,03	17,58	F		0,820	14 007,14	2 267,78	0,00	549,03
MON507945EUR		0,00	A-1	56 969,73	2,00	F		1,785	28 484,84	1 323,48	0,00	84,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		544 947,40					105 158,62	12 768,02	0,00	1 952,42

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

IV

B1.3

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	544 947,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

IV

B1.3

IV – ANNEXES												
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE												

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								B1.5	

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2024	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuarie l (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités locales					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des					1 361 524,50	544 727,64									13 351,71	49 069,49
Bretagne Sud Habitat	1987	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	589657,55	25637,78	1,00	A	R		1,27	V		3,52	902,45	25637,78
SOLIHA	1996	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 967,99	7123,69	6,00	A	R		4,3	F		3,8	270,70	1094,95
Bretagne Sud Habitat	2012	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	264 000,00	204 067,56	28,00	A	R		2,85	F		3,6	2 791,48	7 346,43
Bretagne Sud Habitat	2012	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	132 000,00	97948,63	28,00	A	R		2,05	F		2,08	2 742,56	1645,31
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R		1,35	F		3,6	876,63	1413,99
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R		1,35	F		3,6	876,63	1413,99
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R		1,35	F		3,6	876,63	1413,99
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 4	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R		1,35	F		3,6	876,63	1413,99
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 5	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R		1,35	F		3,6	876,63	1413,99
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 6	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R		1,35	F		3,6	876,63	1413,99

	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2024	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 1_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R		0,5	F		2,55	187,34	459,61
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 2_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R		0,5	F		2,55	187,34	459,61
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 3_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R		0,5	F		2,55	187,34	459,61
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 5_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R		0,5	F		2,55	187,34	459,61
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 6_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R		0,5	F		2,55	187,34	459,61
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 4_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R		0,5	F		2,55	187,34	459,61
SOLIHA	2017	X	logement la Trinité	CREDIT COOPERATIF	37 652,96	19 765,52	8,00	A	R		1,1	F		1,1	260,70	2 103,42
TOTAL GENERAL					1 361 524,50	544 727,64									13 351,71	49 069,49

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le 28/03/2025

Document mis en ligne sur EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)

ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant de conservation du patrimoine	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
agent patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		10,00	7,00	17,00	17,00	1,00	18,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				4 348,82		
agent patrimonie	C	CULT		4 348,82	A 3-3-5	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				18 777,00		
agent technique	C	TECH		18 777,00	A 3-2	CDD
TOTAL GENERAL				23 125,82		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

IV

ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

B11.1

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-552 914,46
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-203 782,82
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-756 697,28

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	756 697,28
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-756 697,28
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	252 537,00	105 158,62	310 582,38	415 741,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	602 269,56	108 035,83	410 872,11	518 907,94
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	349 732,56	2 877,21	100 289,73	103 166,94
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-552 914,46			-552 914,46
Affectation au 1068 (C)	756 697,28	756 697,28		756 697,28
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	203 782,82			203 782,82
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				306 949,76

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

IV

ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

C1.2

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		252 537,00	I 105 158,62
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		252 537,00	105 158,62
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	252 537,00	105 158,62
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		602 269,56	III 108 035,83
Ressources propres externes de l'année (a)		108 036,00	108 035,83
10222	FCTVA	108 036,00	108 035,83
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		494 233,56	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	494 233,56	0,00

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-01_2025_FI-BF

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,

A Langonnet, le 12/03/2025

Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire.

A Langonnet, le 12/03/2025

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres-en-exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES : Pour : 17

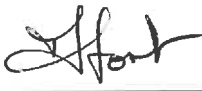
Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 06/03/2025

Françoise GUILLERM	
Yvon LE BOURHIS	
Karine LE COURANT	
Philippe MAINGUY	
Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC	
Gaël BOËDEC	
Arlette COSPEREC	
Maurice COZIC	
Glenna COUTELLER	
Christophe LE MERLEC	
Joëlle POULICHET	
Daniel LE JOLY	
Martine LE GREN-CIBRARIO	

ARRETE ET SIGNATURES

Goulven LE CRAS	
Séverine JAOUEN	
Stéphane LE COURTOIS	
Sabine MARANGONI	
Pierre FERREC	
Marion LE JORT	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

Note de présentation Compte administratif 2024 (article L2121-12 du CGCT)

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2024 à 1 293 218 € et à 1 035 010 € en investissement.

L'excédent de fonctionnement dégagé sur l'année 2024 s'élève à 488 516€ et est en hausse en raison de l'augmentation des recettes de fonctionnement de + 59 053 € supérieures à celle des dépenses +17 900€.

Dans un contexte des hausses des dépenses (doublement du prix de l'électricité...), ce résultat s'explique notamment par la maîtrise des dépenses d'énergie grâce à la chaufferie biomasse communale.

Comme prévu, les dépenses d'investissement sont en baisses et atteignent 1 035 010€ et correspondent au paiement du restaurant scolaires et à rénovation de salle des fêtes (55%) à l'aménagement de la rue des lutins (11%) et aux nombreuses opérations : voirie 2024, étude de revitalisation, solde de la chaufferie ...

Les recettes en investissement proviennent de l'excédent de fonctionnement constaté au 31/12/2023 de 756 697€, de cofinancements des opérations d'investissement 456 679€ et du FCTVA pour un total de 108 036€. Le montant total est de 1 321 412€.

Les RAR (reste à réaliser) s'élèvent en dépenses à 310 582 € et en recettes à 410 872 €. Ils comprennent principalement le financement du restaurant scolaire, réfection de la rue des Lutins), création d'un city stade, changement de l'éclairage public.